



Avis de la réunion du conseil de Gestion pédagogique du mercredi 15 janvier 2014

Présents

Laurent Gross, Président du Conseil de gestion pédagogique

Membres représentants des professeurs

Dominique Grosjean, Isabelle Willems, Daniel Léon, Philippe De Bruxelles

Membre représentant le personnel autre que les professeurs

Serge Gabet

Membre représentant des organisations syndicales

--

Membre représentant les assistants

--

Membres représentants des étudiants

Chloé Boiteux, Laurianne Couturier, Théophile Gay-Mazas.

Excusés : M. Boermans, T. Detienne

Ouverture de la séance vers 12h45

Ordre du jour :

- ⤴ Approbation des PV du 13/12/2013.
- ⤴ Attributions
- ⤴ Divers

Approbation du PV du 15 novembre 2013 :

Le projet de PV est **approuvé par 4 voix pour, 0 voix contre et 5 abstentions.**

Attributions :

Anne-Françoise Bersou : 30 heures conférencier type court - théorie et pratique de l'image (techniques de la prise de vue)

Olivier Hespel : 1 heure TDD type long (Art. 105) - Prise et traitement du son (prise de son)

Frank Struys : 30 heures conférencier type long - Prise et traitement du son (prise de son)

Il est convenu **à l'unanimité de voter en bloc et à main levée.**

Vote : 7 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.

Divers :

- Enquête qualité

Le directeur fait un point sur l'évaluation qualité. Une première séance de présentation aura lieu ce vendredi 17 janvier avec les présidents de conseils d'option.

Ensuite il y aura un appel à candidature pour la constitution des commissions.

Une séance d'information sera également organisée à l'attention des étudiants qui seraient susceptibles de participer à ces commissions sachant que les travaux se prolongeront au-delà de juin 2014 puisque le rapport doit être rendu en avril 2015.

- Nouveau décret

Le nouveau décret nous impose de nous mettre d'accord avec l'IAD afin de définir des référentiels de compétences communs pour les options communes que nous organisons. Nous devons aussi nous mettre d'accord pour ces options sur un « programme commun » à au moins 60% pour le type long et 80% pour le type court. Pour rappel, dans le décret de 2001, ce taux était de 75%. Cela pose des problèmes donc pour le type court. Des contacts sont en cours avec l'IAD. D'autre part, un groupe de travail au sein du CSESA a été créé pour questionner ces problématiques afin « nourrir » l'ARES – qui n'est pas encore constituée, mais qui doit en définir les modalités d'application exactes – dans un sens compatible avec les exigences du secteur.

Il subsiste néanmoins un certain nombre de problèmes, les intitulés de cours définis dans le décret 2001 et dont les attributions sont définies en heures n'ont pas été abrogés alors que les grilles en heures doivent être remplacées par des grilles en crédits.

Un professeur se pose la question de savoir s'il s'agit d'une refonte de l'ensemble de la pédagogie ou d'un changement de forme pour s'adapter au nouveau moule du décret.

C'est un peu plus qu'une simple remise en forme, cela change la manière d'évaluer et supprime également les notions de classes (bac 1, 2 et 3), ce qui rentre en contradiction avec notre fonctionnement par promotion multi-spécialité.

La philosophie globale est de permettre d'individualiser complètement les parcours étudiants. Cela complique grandement l'organisation d'enseignement de groupe et collectif. Les seules balises qui subsistent pour sauvegarder l'esprit de notre enseignement sont les notions de prérequis et de corequis.

-D'autre part, le directeur nous informe que nous sommes à la recherche de quelqu'un qui puisse nous aider dans l'élaboration des référentiels de compétences et assister Manon Ledune dans l'avancement de l'enquête « qualité ».

Il est clair en tous cas qu'il sera difficile, d'être prêts à terme compte tenu des difficultés du projet et de l'absence d'indications quant aux modalités pratiques à définir par l'ARES qui, rappelons-le n'est pas encore constituée et mettra un certain temps à être fonctionnelle.

- RGE et RPE

Le directeur signale que le nouveau RGE et RPE a été envoyé et attire notre attention sur le passage du seuil de réussite à 10/20.

La réunion est close vers 14:00 heures.

Serge Gabet

Laurent Gross

Secrétaire

Directeur